

Roissy, le 02/01/2019

NOM CLIENT  
ADRESSE 1  
ADRESSE 2  
CP VILLE

**A l'attention du Correspondant Local  
de Matériovigilance, de la Pharmacie,  
de la surveillante de blocs opératoires**

*Pour action/diffusion au personnel concerné*

**URGENT FIELD SAFETY NOTICE (RETRAIT) : FSCA 20190102**

**Identifiant FSCA :** RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102  
**Type d'action :** Field Safety Corrective Action  
**Fabricant Légal :** CERAVER – Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 ROISSY CDG CEDEX - FRANCE  
**Description :** **RAPPEL VOLONTAIRE**  
**Références produits et numéros de lots :** Voir liste ci-joint

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les informations détaillées relative à une action volontaire de rappel initiée par CERAVER concernant les dispositifs médicaux dont les références et numéros de lot sont détaillés ci-joint.

Nos dossiers indiquent que vous avez reçu au moins un des dispositifs cités en objet. Vous êtes donc concerné(e) par cette action. Il est possible que vous n'avez plus de stock physique de ces dispositifs au sein de votre établissement.

Cette action a été initiée afin de garantir que les utilisateurs sont conscients du degré d'importance des informations relatives aux dispositifs cités ci-dessus. Cette action nécessite que vous lisiez le document Field Safety Notice joint et que vous preniez les mesures préconisées détaillées dans cet avis. Nous vous demandons ensuite de bien vouloir compléter et nous renvoyer le formulaire de réponse client, pour confirmer que cet avis a bien été reçu.

Nous vous invitons à compléter le formulaire de réponse client même si vous ne disposez plus de stock pour ces dispositifs dans votre établissement. Votre réponse nous permettra de mettre à jour nos dossiers et d'éviter toute relance inutile à ce sujet. Nous vous demandons de bien vouloir répondre à cet avis dans les sept jours suivant sa date de réception. La date souhaitée de réalisation de cette action est de **14 jours à compter de date de réception**.

En répondant en temps voulu, vous nous permettrez de respecter cette date et de garantir que les mesures détaillées ci-joint ont bien été effectuées dans les plus brefs délais. Pour toute question concernant cette mesure, n'hésitez pas à contacter le soussigné.

Conformément aux recommandations du document MEDDEV Vigilance Guidance réf. 2.12-1, nous vous confirmons que cette mesure Field Safety Corrective Action a été transmise à l'ANSM.

Au nom de CERAVER, nous vous remercions sincèrement pour votre aide et votre collaboration dans la mise en œuvre de cette action dans le délai indiqué ci-dessus et sommes navrés des éventuels désagréments occasionnés. Nous tenons à vous confirmer que CERAVER s'engage à ce que seuls des dispositifs conformes, répondant à nos normes internes de qualité les plus strictes, restent commercialisés.

Cordialement,

Christophe CLAUDON  
Correspondant Matériovigilance, [materiovigilance@ceraver.com](mailto:materiovigilance@ceraver.com)  
Tél. : +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax : +33 (0)1 48 63 88 99  
FSCA 20190102

## URGENT FIELD SAFETY NOTICE: FSCA 06/12/2018

**Identifiant FSCA :** RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102  
**Type d'action :** Field Safety Corrective Action  
**Fabricant Légal :** CERAVÉR – Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 Roissy CDG Cedex - FRANCE  
**Description :** RAPPEL VOLONTAIRE  
**Références produits et numéros de lots :** Voir liste ci-jointe

Référence produit	Nom produit	Lot	Description
3051	VIS POUR RALLONGE TIBIALE Gamme produit = HIFIT PS	180141	Incohérence entre marquage direct et étiquetage

Madame, Monsieur,

CERAVÉR initie une **action corrective de sécurité volontaire (retrait)** pour une anomalie d'étiquetage rapportée sur un produit concernant les dispositifs listés ci-dessus. Ce courrier établit la liste de tous les risques potentiels associés à cette notice d'information.

### Problématique à l'origine de l'action

Suite à la détection par Ceraver d'un écart au niveau du lot entre dossier et marquage direct produit pour un en-cours de fabrication, l'investigation réalisée a identifié un écart concernant la Vis pour Rallonge Tibiale de la gamme HIFIT PS avec l'étiquetage portant le lot 180141. L'étiquetage concerne le lot 180141 alors que le marquage direct est le lot 180145. Cet incident a pour origine, une erreur opérateur lors de la fabrication du produit (inversion produit / dossier).



*Etiquetage avec lot erroné*



*Marquage direct sur produit  
(Taille réelle du produit = 18 mm)*

Le lot de produit avec marquage direct du lot 180141 n'est pas concerné car il était en cours de fabrication.

### Risques Cliniques Potentiels et Impact Patient :

Aucun risque clinique ou impact patient.

Le risque potentiel identifié est la perte de traçabilité au niveau du dossier patient.

### Type d'action :

RAPPEL VOLONTAIRE PRODUIT

### Mesures immédiates à mettre en œuvre par l'utilisateur

Des investigations de notre part ont montré que votre établissement a été et/ou est en possession des références listées ci-dessus.

Merci de :

1. Lire attentivement la présente notification et assurez-vous que le personnel concerné en connaît le contenu.
2. Diffuser la présente Field Safety Notice à toutes les personnes concernées au sein de votre établissement
3. Placer en quarantaine tous les produits concernés présents dans votre établissement. Informer votre représentant commercial Ceraver pour organiser le retour du/des produit(s) concerné(s).
4. Transférer cette notification à tout organisme pour lequel cette action a un impact et préciser à CERAVÉR les organismes auxquels vous avez transmis cette information.

## URGENT FIELD SAFETY NOTICE: FSCA 06/12/2018

**Identifiant FSCA :** RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102  
**Type d'action :** Field Safety Corrective Action  
**Fabricant Légal :** CERAVÉR – Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 Roissy CDG Cedex - FRANCE  
**Description :** RAPPEL VOLONTAIRE  
**Références produits et numéros de lots :** Voir liste ci-jointe

5. Informer CERAVÉR en cas d'effet indésirable observé en lien avec l'utilisation des dispositifs concernés.  
Nous vous rappelons la nécessité de signaler tout effet indésirable observé avec ces dispositifs médicaux à CERAVÉR par Tél. : +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax : +33 (0)1 48 63 88 99 ou par email : [materiovigilance@ceraver.com](mailto:materiovigilance@ceraver.com) et/ou à l'Autorité Compétente dont vous dépendez.
6. Compléter le formulaire de réponse joint à la fin de cette notification et renvoyez-le complété par mail [materiovigilance@ceraver.com](mailto:materiovigilance@ceraver.com) ou par fax au 01 48 63 88 99, et dans la mesure du possible, dans les délais impartis.
7. Conserver une copie de cette notice ainsi qu'un exemplaire du formulaire d'accusé de réception dans vos dossiers de matériovigilance : il pourra vous être demandé en cas d'audit de la documentation de votre établissement.

Nous vous remercions pour votre aide et votre collaboration dans la mise en oeuvre du rappel. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par cette notification de sécurité.

Pour toute question complémentaire concernant cette mesure, merci de contacter le soussigné.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Christophe CLAUDON  
Correspondant Matériovigilance, [materiovigilance@ceraver.com](mailto:materiovigilance@ceraver.com)  
Tél. : +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax : +33 (0)1 48 63 88 99

## URGENT FIELD SAFETY NOTICE: FSCA 06/12/2018

**Identifiant FSCA :** RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102  
**Type d'action :** Field Safety Corrective Action  
**Fabricant Légal :** CERAVÉR – Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 Roissy CDG Cedex - FRANCE  
**Description :** RAPPEL VOLONTAIRE  
**Références produits et numéros de lots :** Voir liste ci-jointe

### Formulaire d'Accusé de Réception « Référence Client »

Avec ce formulaire,

- Nous confirmons avoir reçu, lu et compris les informations
- Nous confirmons mettre en œuvre les actions définies dans la Field Safety Notice

Référence	Lot	Nombre de produits identifiés et isolés en quarantaine
3051	180141	

- Nous avons également distribué les dispositifs concernés, dans ce cas :
  - Nous leur transmettons la FSN
  - Nous vous transmettons leurs coordonnées dans le tableau suivant :

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement

Ce formulaire a été complété par :			
Nom		N° téléphone	
Fonction		N° fax	
Mail			
Date		Cachet de l'établissement	

**Veillez renvoyer le formulaire complété à :**  
**Christophe CLAUDON**  
Correspondant Matérovigilance, [materiovigilance@ceraver.com](mailto:materiovigilance@ceraver.com)  
Tél. : +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax : +33 (0)1 48 63 88 99